



## propriété véhicule acheté d'occasion et carte grise mise au 2 nom

Par **torre**, le **15/10/2008** à **22:57**

Bonjour,

Je me suis séparé avec ma femme après 20 ans d'union libre. Nous avons une voiture en commun (carte grise aux 2 noms) que je laisse à sa disposition. Depuis plusieurs mois elle ne me laisse plus l'utiliser même occasionnellement. Elle ne fait pas l'entretien courant alors je souhaiterai la vendre pour récupérer ma part. Comment faire ? Car je ne me vois pas porter plainte pour vol !

Comment prouver la propriété du véhicule dans la mesure où nous l'avons acheté d'occasion à un particulier donc pas de facture ?

Seul un acte de vente à nos 2 noms datés du jour de notre acquisition.

Actuellement mon ex paye un prêt personnel pour une partie de la valeur de la voiture et l'assurance.